



Le Cinémobile, c'est quoi ?

Le Cinémobile est une **salle de cinéma itinérante** initiée et financée par la Région Centre-Val de Loire. Sa gestion en est confiée à Ciclic Centre-Val de Loire, Agence régionale pour le livre, l'image et la culture numérique. L'agence est détentrice des autorisations d'exploitation sur les territoires desservis, remises par le Centre national du cinéma et de l'image animée.

Unique en France, le Cinémobile est un camion aménagé en salle de cinéma qui dessert **46 communes** comptant entre 800 et 7 000 habitants, réparties sur 5 départements de la région. Actif 7 jours sur 7 et 47 semaines par an (hors vacances d'été et de Noël), il s'organise en deux circuits permettant d'assurer un passage par mois dans chacune des 46 communes en proposant une programmation d'actualité.

Sa programmation est **généraliste**, alliant succès populaires et films d'auteur, moins connus du grand public. Le Cinémobile est classé **Art et essai** avec les labels jeune public et patrimoine/répertoire. Il réalise plus de 57 000 entrées chaque année.

Le Cinémobile a une programmation adaptée au **jeune public** et porte une attention particulière aux jeunes spectateurs. Il participe aux dispositifs d'éducation à l'image tels que Maternelle au cinéma, École et cinéma, Collège au cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma qui sont des véritables parcours de cinéma sur l'année scolaire pour développer la curiosité, l'ouverture d'esprit et la sensibilité du jeune public. Le Cinémobile propose des films adaptés aux différentes tranches d'âges et met en place des

activités d'éducation aux images hors temps scolaire, en particulier pendant les vacances estivales.

Ouvert sur le monde et ses enjeux, le Cinémobile propose des **animations et rencontres** autour du cinéma ou des sujets de société (environnement, éducation, ruralité, mixité...), avec des rencontres, des débats et des temps d'échanges conviviaux afin de favoriser les liens entre les œuvres, leurs auteurs et les publics, avec le soutien des communes.

Le Cinémobile, c'est également **une politique tarifaire accessible** au plus grand nombre avec des tarifs entre 2,50€ (scolaires et centres de loisirs) et 6,20€ la place. Une formule de fidélisation avantageuse a été mise en place avec une carte de fidélité à 24 € les 6 séances. Le Cinémobile est aussi partenaire d'initiatives favorisant l'accès à la culture à tous (YEP'S, Restos du cœur 41 et 45, CAF36, Culture du cœur 41 et 45...).

Le Cinémobile est un établissement (ERP 4) accueillant du public, accessible aux personnes à mobilité réduite (4 places disponibles). L'équipement pour l'accessibilité au public en situation de handicap sensoriel est en cours d'acquisition et sera opérationnel au cours de l'année 2020.

Le Cinémobile bénéficie du soutien de la Région Centre-Val de Loire et du Centre national du cinéma et de l'image animée. Les communes contribuent à son fonctionnement par une cotisation annuelle.



La Commune

Une convention est signée pour trois ans entre Ciclic Centre-Val de Loire et chacune des communes accueillant le Cinémobile. Cette convention fixe les engagements des parties et les modalités pour une coopération fructueuse sur le long terme.

Les engagements pris par la Commune sont les suivants :

- Autoriser l'agence Ciclic à assurer l'exploitation du Cinémobile sur son territoire.
- Réserver un emplacement sécurisé muni d'un branchement électrique adéquat, veiller à son balisage et aux conditions techniques, et assurer le maintien de l'ordre public.
- Promouvoir la programmation du Cinémobile par la diffusion des outils de communication remis par Ciclic (affiches et programmes) et par les supports propres à la Commune (bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux, relais aux correspondants de presse locaux...).
- Participer à l'organisation d'animations à l'initiative de Ciclic ou proposées dans le cadre de manifestations locales.

- Nommer un élu référent au sein du Conseil municipal qui veillera à la bonne organisation des passages du Cinémobile avec les équipes techniques et toutes personnes impliquées localement.
- Nommer des correspondants qui se répartiront les différentes tâches occasionnées par le passage du Cinémobile (conditions logistiques, information et communication à la population, relais et mobilisation des publics...). Ces correspondants peuvent être : des élus, des employés municipaux, des personnes de la société civile, bénévoles qui souhaitent s'investir dans cette offre cinématographique de proximité.
- Verser la cotisation annuelle à l'agence Ciclic Centre-Val de Loire.
- Assister aux réunions du Conseil des communes, instance consultative qui favorise le dialogue avec Ciclic Centre-Val de Loire.

L'équipe

N'hésitez pas à contacter l'équipe du Cinémobile. Elle s'organise comme suit :

- Emilie Parey, responsable du service diffusion : emilie.parey@ciclic.fr
- Véronique Lamy, coordinatrice exploitation et scolaires : veronique.lamy@ciclic.fr
- François Hardy, coordinateur programmation, animation, communication : francois.hardy@ciclic.fr
- Vanhdy Siratana, responsable technique : vanhdy.siratana@ciclic.fr
- Cinq régisseurs projectionnistes qui assurent l'exploitation dans les communes

Vous pouvez également joindre l'équipe du Cinémobile au numéro suivant : 02 47 56 08 08

Les tarifs du Cinémobile

- Plein tarif : 6,20 €
- Tarif réduit : 4,50 € (sur présentation d'un justificatif, étudiants, scolaires, demandeurs d'emploi, familles nombreuses, plus de 60 ans, handicapés)
- Tarif -14 ans, Yep's, groupe (plus de 10 personnes) : 4 €
- Carte de fidélité (6 places) : 24 € soit 4 € la séance. Carte non nominative, valable un an. La 6^e place n'est pas valable lors de la première utilisation
- Tarif scolaires et accueils de loisirs : 2,50 €
- Contremarques (achat en nombre, par collectivité, comité d'entreprise...) : 4,50 €

Le Cinémobile est équipé d'un matériel permettant aux personnes malentendantes, malvoyantes et aveugles d'accéder à toutes les séances sauf mention contraire.



Ciclic Centre-Val de Loire est un établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre-Val de Loire et l'État.

